

## L'Udaf 53 propose un Point Conseil Budget

**Avec la crise sanitaire, les budgets de nombreuses familles se trouvent fragilisés, que ce soit par une mise au chômage partiel, l'impossibilité de trouver un nouvel emploi ou encore l'arrêt d'une activité. Ce sont notamment à ces familles que le Point Conseil Budget (PCB) de l'Udaf 53 peut apporter une aide.**

Le réseau des Udaf porte près de 180 Points Conseil Budget partout en France. En **Mayenne**, l'**Udaf 53** est en charge d'un **Point Conseil Budget** pour tout le département.

Les professionnels ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés budgétaires pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais, et contribuer à lutter contre le surendettement.

Le **Point Conseil Budget**, de l'**Udaf 53** répond à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouve si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile, même lorsque vous êtes en surendettement.

Les conseils sont personnalisés, et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées, quels que soient leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources. Le PCB est un lieu d'accueil ouvert qui dispense conseils, informations, et si besoin une aide personnalisée ou de l'orientation. Que ce soit pour connaître ses droits, demander un microcrédit ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de nous contacter.



L'Udaf 53 accueille toute personne rencontrant une difficulté budgétaire dans ses locaux. Des permanences gratuites sur tout le département sont également organisées.

Pour prendre rendez-vous : 02 43 49 73 89

Pour en savoir plus :

<http://www.udaf53.fr/> [www.unaf.fr/](http://www.unaf.fr/)  
[www.mesquestionsdargent.fr](http://www.mesquestionsdargent.fr)

Contact presse : Emma PATARD

[epatard@udaf53.unaf.fr](mailto:epatard@udaf53.unaf.fr)

02 43 49 52 65

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf 53, est l'experte des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des **près de 10 000 familles du département** auprès des pouvoirs publics locaux. Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'Udaf des Pays de la Loire.